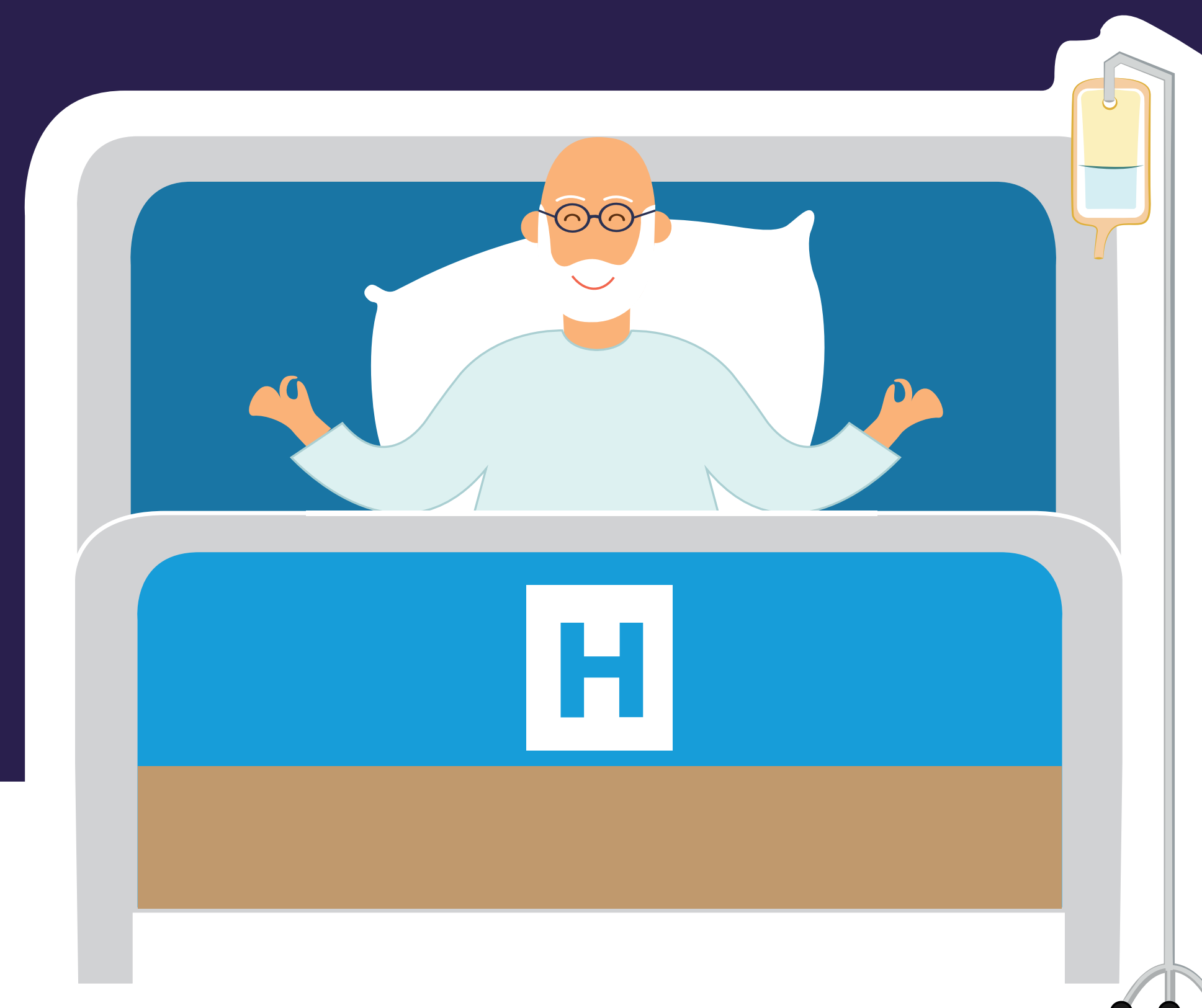


2025

Prises en charge

de la Complémentaire santé solidaire (C2S)

www.complementaire-sante-solidaire.fr



Avec la C2S, vous ne payez pas :



l'infirmier



le médecin



le dentiste



le kiné



l'hôpital



vos médicaments

Dispositif «Mon soutien psy» : des séances gratuites

Les bénéficiaires de la C2S ont accès à 12 séances chez un psychologue conventionné, sans aucun frais à payer ni à avancer, pour des souffrances psychiques d'intensité légère à modérée.

→ www.complementaire-sante-solidaire.fr/dispositif-monpsy



Mais aussi vous ne payez pas certaines :



Prothèses dentaires



Aides auditives



Paires de lunettes

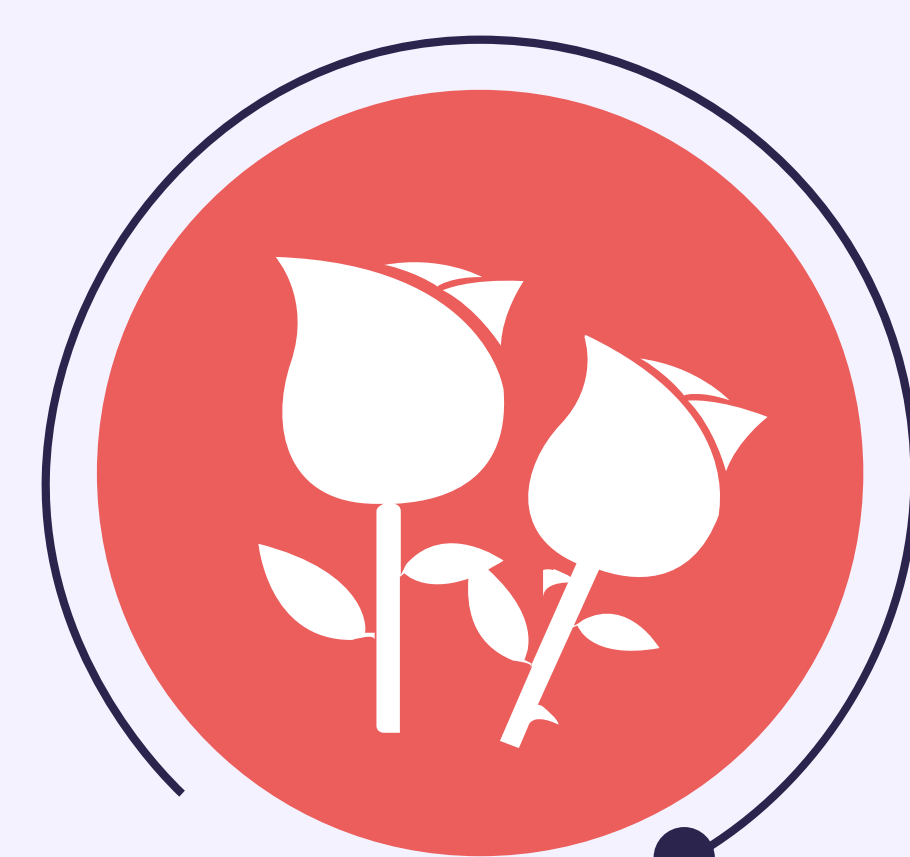
Et avec APS Prévoyance, vous pouvez bénéficier*, dès 5€/mois



Fonds social



Une aide-ménagère en cas d'hospitalisation



Participation aux frais d'obsèques



Chambre particulière



Médicaments et soins



Garanties assistance

(*) Ces options appelées Conforts[®] sont disponibles seulement si vous choisissez APS Prévoyance comme gestionnaire de votre C2S (n°76991777).

Avantages de la C2S

- ✓ **Dispense d'avance des frais** (tiers payant intégral)
- ✓ **Pas de dépassement d'honoraires.**
- ✓ **Exonération de la participation forfaitaire de 2€ et de la franchise médicale.**

En choisissant APS, vous bénéficiez gratuitement d'une carte adhérent pour votre Confort.



Testez vos droits à la C2S et faites des économies !

Aucune inscription ni données personnelles pour savoir rapidement si vous avez droit à la C2S. Entamez vos démarches dès maintenant !



www.complementaire-sante-solidaire.fr



(*) Les Conforts sont soumis aux conditions générales et particulières des contrats souscrits. | APS Prévoyance est un organisme habilité à gérer la C2S (n°76991777). Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS). Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N°12066301, vérifiable sur : www.orias.fr. Société par actions simplifiée à capital variable - RCS Nanterre N° 338502939 - Association Souveraine de contrat (pour les Conforts) - APS Association de Prévoyance Sociale - Association sans but lucratif, enregistrée en Préfecture de Valenciennes sous le N°1953200968 le 30 août 2016. Assureur du contrat (pour la complémentaire santé) : KLESIA Mut - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIREN sous le numéro 529 168 007. Pour la garantie « la solidarité en plus » - Groupe Spécial Lines est une société de courtage en assurances, immatriculée à l'ORIAS sous le N°15002581 (www.orias.fr). - S.A.S. au capital de 100 000 EUR dont Groupama Rhône Alpes Auvergne détient au moins 10% des parts et des droits de vote | 822 232 163 R.C.S. Nanterre. Intermédiaire pour le compte de Groupama Rhône Alpes Auvergne - Casse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - N° de SIRET 779 836 366 000 26.